



LES PATHOLOGIES DU BÂTIMENT

Prévenir et gérer les désordres
dans les bâtiments

Formation pratique sur 3 jours (21 h)

Animée par Maurice SEILLAN

Consultant spécialiste du patrimoine bâti



LES PATHOLOGIES DU BÂTIMENT : PRÉVENIR ET GÉRER LES DÉSORDRES DANS LES BÂTIMENTS

Un bâtiment est comme un organisme vivant qui subit de façon inéluctable les aléas de la vie courante. Parfois, ces aléas proviennent de l'intérieur comme de l'extérieur ou, d'autre fois, de l'enveloppe du bâti en elle-même.

L'expérience nous démontre qu'au cours de sa vie, **un bâtiment subit des maux à surveiller avec des pathologies diverses nécessitant obligatoirement une intervention extérieure pour soulager et endiguer les désordres qu'ils l'affectent.**

L'enjeu de cette formation est de **vous aider à détecter les premiers signes des principales pathologies récurrentes ou ponctuelles et de mettre en œuvre les actions pour trouver leurs causes et ainsi y remédier.**

- Comment pointer et cartographier les désordres selon les pathologies ?
- Comment définir les risques et les dangers générés par les désordres des bâtiments ?
- Comment orchestrer un plan d'actions correctrices intégrant les aspects économiques ?

Elle est dispensée par un praticien et expert en gestion de patrimoine immobilier, basée sur des modes opératoires issus du terrain, développés et éprouvés depuis plus de nombreuses années sur des opérations de typologies variées.

HOT LINE

Au cours de l'année qui suit votre formation, vous bénéficierez d'une assistance-conseil assurée par votre formateur, auquel vous pourrez vous adresser par courriel ou par téléphone.



À QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

- Ingénieur et technicien responsables d'opérations neuves ou à réhabiliter
- Toute personne en charge de la gestion patrimoniale d'un parc immobilier : collectivités territoriales, bailleurs sociaux, syndics, SDIS, centres hospitaliers, universités...

PRÉREQUIS

Connaissance du vocabulaire de la construction



OBJECTIFS

- Intégrer les bases dans le bâti pour éviter les désordres lors de constructions neuves ou à réhabiliter
- Comprendre et intégrer le comportement des matériaux et des procédés de construction pour en déduire les causes de la sinistralité
- Identifier, évaluer et remédier aux désordres sur un bâtiment



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

Méthode basée sur une alternance.

- Présentations des désordres dans le but de comprendre le fonctionnement des composants des bâtiments et de déduire facilement la cause de ces désordres
- Exercices à partir de photos / dessins / schémas de sinistres permettant aux stagiaires de réfléchir et de trouver les causes des sinistres, les moyens provisoires de sécurité, les remèdes à proposer pour remettre en état les ouvrages

Cette méthode pédagogique favorise une intégration plus aisée des erreurs à éviter tant dans la conception que dans l'exécution des travaux

Un support pédagogique sera projeté, qui a pour vocation d'être réutilisable dans le cadre de la fonction des participants

Un temps sera consacré à l'analyse des questions spécifiques ou des problématiques rencontrées par les stagiaires

En fin de formation : quiz pour mesurer l'intégration de l'enseignement et questionnaire d'évaluation / satisfaction



PRIX NET : 2830 €

PROGRAMME

1^{er} JOUR

8h45 Accueil et collation

9h00 **Définition et textes à utiliser pour prévenir les désordres**

9h30 **Les pathologies du gros œuvre : fondations**

- Analyse du comportement des fondations
- Erreurs de conception ou d'exécution à éviter

► **Exemples de pathologies.** Échanges sur les solutions de confortement

10h30 Pause

10h45 **Les pathologies des structures**

- Les structures en béton armé
- Comment fonctionnent-elles ?
- Comment les contrôler ?

12h30 Déjeuner

14h00 **Les pathologies des structures (suite)**

- Les structures métalliques
- Les structures en bois

► **Exemples de pathologies.** Structures et échanges sur les solutions

15h30 Pause

15h45 **Les pathologies des menuiseries extérieures**

- Analyse des causes des désordres
- Présentation des remèdes spécifiques

► **Exemples de pathologies.** Menuiseries extérieures et échanges sur les solutions

17h00 Fin de la 1^{ère} journée

2^e JOUR

8h45 Accueil et collation

9h00 **Les pathologies des couvertures et terrasses**

- Analyse des causes d'infiltration
- Les revêtements d'étanchéité
- Retour d'expérience sur la bonne conception des terrasses utilisant les nouvelles technologies

10h30 Pause

10h45

► **Exemples de pathologies.** Couvertures et terrasses et échanges sur les solutions

12h30 Déjeuner

14h00 **Les désordres liés à des infiltrations d'air ou d'eau**

- Sur les façades lourdes (maçonnerie)
- Sur les façades légères
- Mécanisme du phénomène de condensation
- Étude des remèdes et des solutions techniques possibles

15h30 Pause

15h45

► **Exemples de désordres** liés à l'air ou l'eau et échanges sur les solutions à mettre en œuvre

16h30

► **Cas pratiques et échanges.** Points techniques spécifiques rencontrés par les stagiaires

17h00 Fin de la 2^{ème} journée

3^e JOUR

8h45 Accueil et collation

9h00 **Les pathologies sur les installations**

- Les fluides
- Les garde-corps
- Non-respect des règlements de construction : comment y remédier ?
Acoustique / Sécurité incendie / Passage de brancard

10h30 Pause

10h45

► **Exemples de désordres** des installations et échanges sur les solutions à mettre en œuvre

12h30 Déjeuner

14h00 **Les pathologies des sous-sols**

- Infiltrations : eaux de ruissellement, nappes phréatiques
- Analyse des causes
- Étude des remèdes et des solutions techniques possibles

► **Exemples de pathologies.** Sous-sols et échanges sur les solutions

15h30 Pause

15h45

► **Cas pratiques et échanges.** Points spécifiques rencontrés par les stagiaires

16h45 **Quiz d'évaluation et tour de table relatif aux objectifs visés**

17h00 Fin de la formation

VOTRE FORMATEUR



Maurice SEILLAN

Consultant-Formateur, spécialiste des opérations de travaux et de maintenance
Diplômé du Conservatoire National des Arts et Métiers

Expert en gestion d'opérations de travaux et la maintenance de patrimoine bâti, Maurice Seillan élabore et anime depuis 2014 des formations dans les domaines de la gestion et du suivi de travaux, de la maintenance et des contrats de maintenance et de la gestion technique immobilière.

Il a à son actif plus de 30 ans d'expérience dans des postes de conducteur d'opérations de travaux pour des entreprises privées (groupe SODEXO, CFI / UNIBAIL, RIVP Paris et Parz) ou dans le secteur public. Il a notamment été responsable du service de maintenance et chargé de missions techniques au FIAC SA HLM pendant 9 ans puis responsable de la rénovation de l'hôpital Foch de Suresnes pendant 6 ans.

POUR VOUS INSCRIRE

- Envoyez ce formulaire par email à : ins@cfc.fr
- Téléphonnez au service réservation au : 01 81 89 34 60
- Connectez-vous sur notre site internet : www.cfc.fr

Établissement / Organisme

Adresse
CP Ville
Tél. Email
N° SIRET Activité / Code NAF

Nom du responsable de formation (pour suivi du dossier)
Tél. Email

Nom du signataire de la convention de formation

Formation choisie

Nom de la formation ou du parcours
Lieu retenu Date(s) ou cycle(s)

Participant(s) :

1^{er} Nom Prénom

Fonction

Tél. portable Email

2^e (-15 %) Nom Prénom

Fonction

Tél. portable Email

3^e (-25 %) Nom Prénom

Fonction

Tél. portable Email

Coût total **Code promo** **Financement OPCO** : oui non

N° du bon de commande

Les bons de commande pour CHORUS PRO doivent être transmis en amont de la session.

Le(s) soussigné(s) accepte(nt) les conditions générales de vente (ci-contre).

Votre rencontre avec CFC s'est faite par :

- notre catalogue
- notre site internet
- notre newsletter
- un emailing
- appel téléphonique
- bouche-à-oreille

Date :

Cachet et signature

Réservation

Pour garantir votre participation à une session de formation, nous vous conseillons de réserver rapidement votre place sans pour cela vous engager fermement. Ainsi vous aurez la certitude de pouvoir prendre part à la formation à la date de votre choix indépendamment du processus de validation interne à votre établissement. Pour cela, contactez-nous au 01 81 89 34 60.

Confirmation

L'inscription deviendra définitive à réception de votre bulletin d'inscription ou du bon de commande.

Frais de participation, réduction

Prix net : **2830 €**

Les frais de participation comprennent : la formation, le dossier regroupant les supports de travail, le café d'accueil, les pauses, les déjeuners. Nous accordons des remises dès la 2^e inscription d'un même établissement pour une même formation. Afin de connaître notre politique commerciale, nous vous invitons à nous contacter au 01 81 89 34 60. Toute formation commencée et pour laquelle le stagiaire n'a exprimé aucun mécontentement au cours de la première demi-journée, est due en totalité. La formation est également due en totalité, si le stagiaire ne s'est pas présenté et qu'aucune demande d'annulation ne nous est parvenue avant le début de la formation. Une convention de formation simplifiée vous sera envoyée dès réception de votre inscription.

Paielement

1- Par mandat administratif et virement à notre compte : IBAN FR7610278060720002167024591 libellé avec le N° de la facture et le nom du participant.

2- Ou par chèque à l'ordre de CFC, avec la mention du titre de la formation, au dos du chèque.

Annulations, remplacement, report

Les annulations doivent nous être communiquées par écrit au plus tard 15 jours avant le début de la formation. Des frais d'annulation à hauteur de 10 % du montant total de la formation seront appliqués. Au-delà de cette limite, les frais de participations sont dus en totalité, néanmoins les participants pourront se faire remplacer. En cas d'absence en raison d'un empêchement majeur d'un participant et sous réserve d'avoir reçu le règlement de la facture de la session à laquelle il n'a pas pu prendre part, à titre commercial, CFC Formations propose un report de participation sur la session suivante de la formation. Les remplacements sont admis à tout moment, sans frais, sur simple avis précisant l'identité et les coordonnées du remplaçant. CFC Formations se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler une session de formation lorsque le nombre de stagiaires est insuffisant ou trop important pour garantir de bonnes conditions pédagogiques, ou encore si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent (grève des transports, intempéries...). La décision sera communiquée aux personnes concernées dans la mesure du possible au plus tard 5 jours avant le début de la formation. Un report d'inscription sera alors proposé.

Lieu de formation

Tous nos séminaires se déroulent dans des hôtels haut de gamme à proximité des gares ou au sein de notre centre de formation de Paris 14^{ème}. Le lieu exact de la formation vous sera précisé sur votre convocation au stage.

Garantie de qualité

Organisme certifié Qualiopi au titre de la catégorie d'actions de formation répondant aux 7 critères du Référentiel National Qualité. La qualité de nos formations et l'expertise de nos enseignants vous garantissent, si nous manquons à nos engagements, le remboursement intégral de vos frais de participation sur simple demande au cours de la première demi-journée de la session.

N° d'organisme de formation

11 92 21182 92 - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Informatique et libertés - Gestion des données personnelles

Les informations communiquées sont indispensables au traitement de votre dossier d'inscription et sont destinées à nos services pour l'établissement des conventions de formation. CFC se réserve le droit de conserver et d'utiliser ces données pendant 3 ans. Conformément à l'article 27 de la loi "Informatique et libertés" du 6 juin 1978, vous pouvez accéder à ces informations et en demander éventuellement la rectification ou la suppression en adressant une demande par courrier ou par courriel. Nous nous accordons le droit de céder nos adresses, de les louer ou de les échanger avec d'autres sociétés, à l'exception d'un refus notifié par écrit de votre part.

Contact

CFC Formations - 97-99 avenue du Général Leclerc - 75014 Paris
Tél. : 01 81 89 34 60 - Email : ins@cfc.fr - Site web : www.cfc.fr